

Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

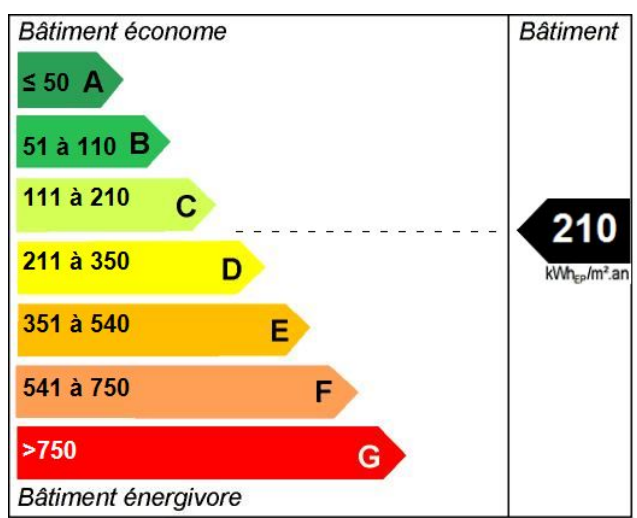
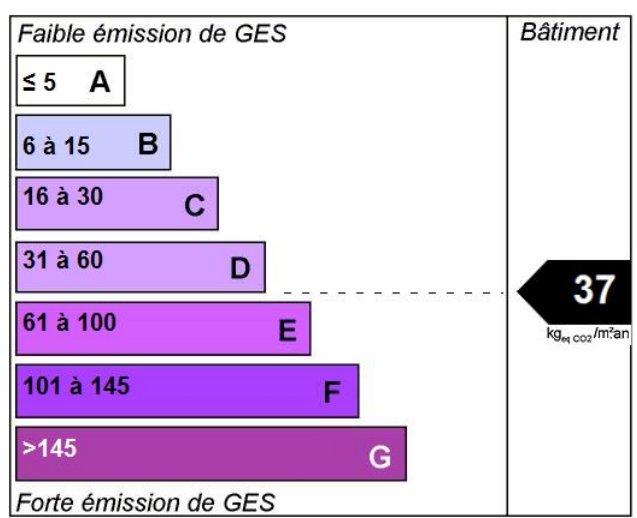
(6.3.a) Bâtiment à usage principal de bureau, d'administration ou d'enseignement

N° : 000724591900701 (#ADEME 1959V3000164W) Valable jusqu'au : 20/06/2029 Le cas échéant, nature de l'ERP : Bureaux Année de construction : 1910	Date de la visite : 21/06/2019 Date du rapport : 21/06/2019 Diagnostiqueur : Geoffrey MORANDINI Certificat de compétence : CPDI 2478 (Parc Edonia - Bâtiment G - I.CERT - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE) Signature 
Adresse : 23 rue Léon GAMBETTA - 59610 FOURMIES <input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment entier <input type="checkbox"/> Partie du bâtiment (à préciser) : S _{th} : 581.9 m ²	
Propriétaire : Nom : CPAM DU HAINAUT Adresse : 63 RUE DU REMPART BP 60499 59321 VALENCIENNES CEDEX	Gestionnaire (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

Consommations annuelles d'énergie

Période de relevés de consommations considérée : 2016, 2017, 2018

	Consommations en énergie finale	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par usage en kWhEF	Détail par usage en kWhEP	
Chauffage	86129 kWh EF	86129 kWh EP	4404 € TTC
ECS			
Refroidissement	14033 kWh EF	36204 kWh EP	2246 € TTC
Eclairage			
Bureautique			
Production d'électricité à demeure	0 kWh EF	0 kWh EP	0 € TTC
Abonnements	/	/	540 € TTC
TOTAL	/	122334 kWh EP	7189 € TTC

Consommation énergétique (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure.	Emission des gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages.
Consommation estimée : 210 kWh_{EP}/m².an	Estimation des émissions : 37 kg_{eq CO2}/m².an
 <p>Bâtiment économe</p> <p>≤ 50 A</p> <p>51 à 110 B</p> <p>111 à 210 C</p> <p>211 à 350 D</p> <p>351 à 540 E</p> <p>541 à 750 F</p> <p>>750 G</p> <p>Bâtiment énergivore</p>	 <p>Faible émission de GES</p> <p>≤ 5 A</p> <p>6 à 15 B</p> <p>16 à 30 C</p> <p>31 à 60 D</p> <p>61 à 100 E</p> <p>101 à 145 F</p> <p>>145 G</p> <p>Forte émission de GES</p>

Diagnostic de performance énergétique – (6.3.a)

Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements

Bâtiment	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : Simple briques pleines non isolé	Système de chauffage : Installation individuelle Chaudière gaz au sol "DE DIETRICH" standard	Système de production d'ECS : Installation individuelle Chauffe-eau électrique 150 L, Chauffe-eau électrique 100 L, Chauffe-eau électrique 50 L
Toiture : Sur comble perdus non aménagement. Isolation inconnue	Emetteurs : Radiateurs récents avec robinets thermostatiques. Radiateurs en fontes sans robinets thermostatiques	Système de ventilation : Ventilation mécanique contrôlée simple flux hygro A
Menuiseries ou parois vitrées: Fenêtres PVC double vitrage ep=12. Porte bois ipaque. Porte métal double vitrage ep=6. Fenêtres de toit bois double vitrage ep=16.	Système de refroidissement : Pompe à chaleur air/air en détente directe Régulation par thermostat individuel	Système d'éclairage : Fluo compact géré par interrupteurs
Plancher bas : Dalle béton sur terre plein non isolé. Dalle béton sur voutain brique donnant sur cave non isolé.	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Oui	
Nombre d'occupants : 50	Autres équipements consommant de l'énergie : Serveurs informatiques	
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 KWh_{EP}/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :		

Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base des factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Constitution des étiquettes

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquées par les compteurs ou les relevés.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produites par les équipements installés à demeure et utilisées dans la maison.

Commentaires :

Diagnostic de performance énergétique – (6.3.a)

Conseils pour un bon usage

La gestion des intermittences constitue un enjeu essentiel dans les bâtiments publics : les principaux conseils portent sur la gestion des interruptions ou des ralentis des systèmes pour tous les usages (chauffage, climatisation, éclairage et les autres consommateurs d'énergie). Cette gestion est capitale pour les bureaux, locaux d'enseignements, lieux culturels ou sportifs. Pour les locaux utilisés 24 heures sur 24, les périodes de ralentis de certains locaux peuvent permettre des économies d'énergie notables.

Gestionnaire énergie

- Mettre en place une planification énergétique adaptée à la collectivité ou à l'établissement.

Chauffage

- Vérifier la programmation hebdomadaire jour/nuit et celle du week-end.
- Vérifier la température intérieure de consigne en période d'occupation et en période d'inoccupation.
- Réguler les pompes de circulation de chauffage : asservissement à la régulation du chauffage, arrêt en dehors des périodes de relance.

Ventilation

- Si le bâtiment possède une ventilation mécanique, la programmer de manière à l'arrêter ou la ralentir en période d'inoccupation.

Eau chaude sanitaire

- Arrêter les chauffe eau pendant les périodes d'inoccupation.
- Changer la robinetterie traditionnelle au profit de mitigeurs.

Confort d'été

- Installer des occultations mobiles sur les fenêtres ou les parois vitrées s'il n'en existe pas.

Eclairage

- Profiter au maximum de l'éclairage naturel. Éviter d'installer les salles de réunion en second jour ou dans des locaux sans fenêtres.
- Remplacer les lampes à incandescence par des lampes basse consommation.
- Installer des minuteurs et/ou des détecteurs de présence, notamment dans les circulations et les sanitaires.
- Optimiser le pilotage de l'éclairage avec par exemple une extinction automatique des locaux la nuit avec possibilité de relance.

Bureautique

- Opter pour la mise en veille automatique des écrans d'ordinateurs et pour le mode économie d'énergie des écrans lors d'une inactivité prolongée (extinction de l'écran et non écran de veille).
- Veiller à l'extinction totale des appareils de bureautique (imprimantes, photocopieurs) en période de non utilisation (la nuit par exemple) ; ils consomment beaucoup d'électricité en mode veille.
- Opter pour le regroupement des moyens d'impression (imprimantes centralisées par étage) ; les petites imprimantes individuelles sont très consommatrices.

Sensibilisation des occupants et du personnel

- Sensibiliser le personnel à la détection de fuites d'eau afin de les signaler rapidement.
- Veiller au nettoyage régulier des lampes et des luminaires, et à leur remplacement en cas de dysfonctionnement.
- Veiller à éteindre l'éclairage dans les pièces inoccupées, ainsi que le midi et le soir en quittant les locaux.
- Sensibiliser les utilisateurs de petit électroménager : extinction des appareils après usage (bouilloires, cafetières), dégivrage régulier des frigos, priorité aux appareils de classe A ou supérieure.
- En été, utiliser les occultations (stores, volets) pour limiter les apports solaires.

Compléments

Diagnostic de performance énergétique – (6.3.a)

Recommandation d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration	Commentaires
Isolation des murs par l'extérieur	Un ravalement est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolant au niveau des tableaux des baies quand cela est possible.
Installation ECS solaire individuelle	Installation d'un système solaire individuel pour l'eau chaude sanitaire.
Remplacement par chaudière fioul BT (CH seul) avec programmation	Remplacement de la chaudière par une chaudière basse température. Vérifiez avec un professionnel que les émetteurs et l'évacuation des fumées sont adaptés. Choisir une chaudière sans veilleuse équipée d'un appareil de régulation et de programmation simple d'utilisation.

Commentaires :

Surface du bâtiment fournie par le donneur d'ordre.
Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par
Parc Edonia - Bâtiment G
I.CERT - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE